

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 23 (1951)
Heft: 6

Artikel: La page du meuble : quand la famille s'agrandit
Autor: Lavarino, Eliane
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124000>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

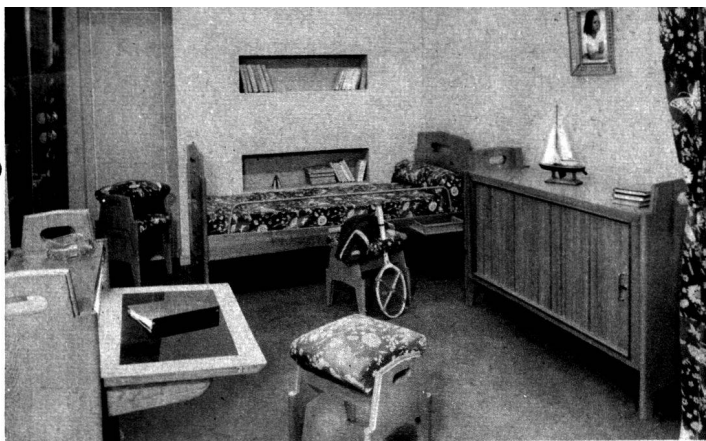
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

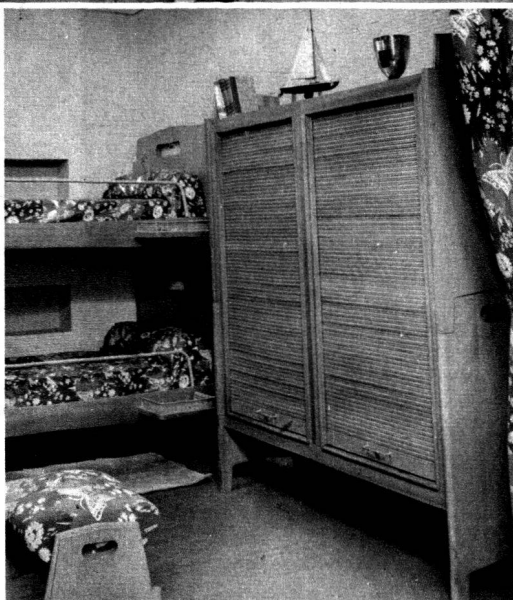
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



②



①



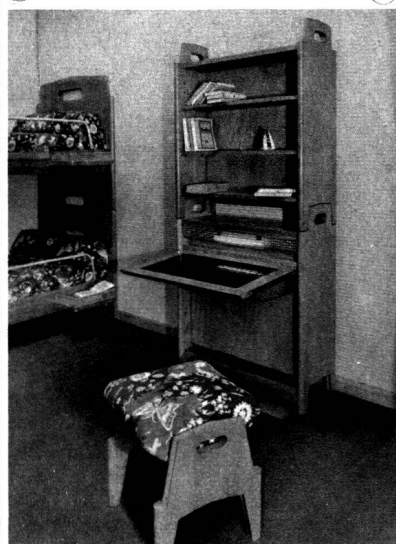
③



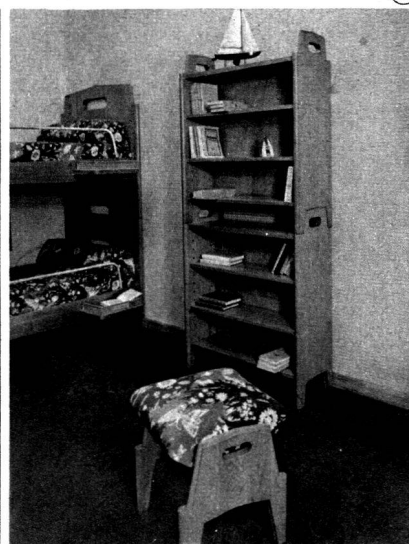
④



⑤



⑥



⑦

LA PAGE DU MEUBLE

Quand la famille s'agrandit

par ELIANE LAVARINO

... et que le budget reste le même, il n'est souvent pas possible de trouver un logement plus spacieux où chacun pourrait s'installer à l'aise. Et pourtant le fait de se sentir trop à l'étroit risque d'avoir de fâcheuses répercussions sur le caractère. Les enfants surtout ont besoin d'espace pour se développer, s'épanouir normalement. Alors, comment faire ?

Ensembleurs et décorateurs s'ingénient à résoudre le problème de la chambre d'enfants, qui ne doit pas être seulement une chambre à coucher, où les lits trônent au milieu de la pièce, occupant beaucoup trop de place, mais aussi une salle d'étude et de jeu, une salle où l'on peut se tenir pendant la journée.

L'une des solutions qu'on nous propose — celle que nous présentons aujourd'hui — est une utilisation plus complète de la place *dans le sens de la hauteur*. Grâce à ce stratagème, deux enfants peuvent être logés dans une chambre où il n'y en avait qu'un seul auparavant, sans que la surface libre (au sol) ait diminué.

On s'en convaincra en examinant les figures 1 et 2 de la
(Suite ci-après)

LA PAGE DU MEUBLE

(Suite de la page 14)

page quatorze. Cette chambre destinée à des écoliers ou à des adolescents par Le Manach-Hubschwerlin (Paris) est en chêne ciré naturel.

La figure 1 nous la montre aménagée pour un seul hôte. Son bois clair, la toile imprimée de couleurs vives qui recouvre les meubles et encadre la fenêtre en font une pièce gaie, bien conçue pour la jeunesse.

Lorsqu'un second occupant vient s'y installer, il suffit d'ajouter un lit et une commode en les plaçant au-dessus des premiers (fig. 2). Cette superposition se fait au moyen d'épaulements à rainures s'emboîtant les uns dans les autres et assurant aux meubles une parfaite stabilité. Dans les panneaux pleins des lits sont aménagées des ouvertures qui forment échelle. On n'a pas de peine, ainsi, à gagner le lit supérieur. Une barre en tube laqué préserve l'enfant de toute chute, et une tablette de chevet munie d'une grille également laquée remplace pour chacun la table de nuit.

Les deux commodes se superposent de la même manière et se ferment par des rideaux de bois. Elles se transforment à volonté en une armoire (fig. 3) qui peut abriter penderie et rayonnages.

L'ameublement est complété par des bureaux et bibliothèques qui peuvent aussi se combiner de diverses manières. Le bureau-secrétaire à abattant (fig. 4) où l'écolier fera ses devoirs est éclairé par une rampe lumineuse fixée sous la première tablette et protégée par une grille métallique. Un pied spécial consolide les assises de ce meuble.

Une bibliothèque dont les dimensions sont exactement semblables à celles du bureau peut venir se juxtaposer (fig. 5) ou se superposer (fig. 6) à celui-ci, suivant les goûts du propriétaire. L'arrangement de la figure 6 peut d'ailleurs être répété deux fois, si chacun a besoin de son bureau et de sa bibliothèque. Enfin, la figure 7 nous montre une bibliothèque double, pour les possesseurs de nombreux livres.

D'amusants tabourets garnis de gros coussins sont dotés, eux aussi, de ces épaulements qui permettent de les superposer au besoin.

Cet ensemble est certainement un des plus rationnels qui nous soient proposés. Tout au plus pourra-t-on regretter le manque de tiroirs : à part les armoires-commodes et les bibliothèques, il n'y a pas de volumes de rangement, si pratiques pour le maintien de l'ordre dans une chambre d'enfants.

Nous aurons l'occasion de revenir sur la question des lits superposés, en présentant encore d'autres systèmes de lits destinés à éviter aussi l'encombrement.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE BELLEVUE-MONTOIE LAUSANNE

(Suite de la page 17)

de Lausanne garantit l'hypothèque en deuxième rang et fait annuellement à la S. I. une rétrocession d'intérêt ramenant le taux de la deuxième hypothèque à 2 ½ %.

Le prix des loyers est arrêté par convention avec la Municipalité à

Fr. 97.— pour les appartements de 3 pièces

Fr. 91.50 pour les appartements de 2 pièces et hall

Fr. 80.50 pour les appartements de 2 pièces.

L'immeuble qui comporte 3 étages sur rez est équipé d'un chauffage général avec deux chaudières à combustible solide, d'un service général d'eau chaude par 2 boilers de 2500 litres chacun avec réchauffeur à gaz,

de deux chambres à lessive avec chaudière à gaz, de 4 étendages intérieurs et de 2 étendages extérieurs, d'un local à vélos et poussettes avec accès par rampe et de 2 dévaloirs.

Chaque appartement est muni d'un canal de cheminée de secours, de l'amenée du gaz, du courant force pour cuisinière électrique et d'une prise radio sur antenne commune.

La caractéristique architecturale du bâtiment est l'utilisation de galeries extérieures sur façade nord donnant accès aux appartements.

Ce parti dont les inconvénients ont été diminués par certains artifices : colonnes portantes visibles qui écartent la circulation de la façade, vide entre la galerie et la façade, volets à lamelles diminuant la possibilité de regarder dans les locaux. Ces galeries sont desservies par deux cages d'escalier largement vitrées reliant les appartements au chemin d'accès et par rampes à un grand couvert, puis sur le sous-sol et servant d'abri pour les enfants en cas d'intempéries. Une place de jeux commune aux quatre bâtiments sera très prochainement aménagée par les soins de la commune de Lausanne.

Le système de construction adopté est le suivant :

murs du sous-sol béton coffré, murs des étages briques de terre cuite à alvéoles de 0.32, dalles d'étages en béton à nervures, galeries en béton armé portées par colonnes et consoles, séparation entre appartements par double galandage de plots de ciment et de briques de terre cuite avec matelas de soie de verre, toiture en béton armé constituée par la dalle à nervures sur 3 étages, coffrée suivant la pente des toitures et portant un plafond suspendu. Les sols sont constitués par des parquets flottants en lames de hêtre posés sur matelas de soie de verre assurant l'étanchéité phonique entre étage et des carrelages dans les vestibules d'entrée, les cuisines et les bains.

Les entreprises ayant collaboré à la construction sont pour la plupart les coopératives de construction de la place de Lausanne.

Ce bâtiment a été commencé au début de 1950 et loué moitié en septembre et moitié en octobre de la même année.

J. Favarger, architecte.

SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES BATIR A ET BATIR B A LAUSANNE

(Suite de la page 17)

Le système de construction adopté pour les bâtiments de la première étape est le suivant :

Fondations béton, mur du sous-sol en béton coffré, murs de façade en briques perforées de ciment « Cimenta » vide d'air de 0.04 et doublage intérieur en briques de terre cuite de 0.06, dalles d'étages en béton à nervures, galandages intérieurs en briques de terre cuite, séparations entre appartements en double galandage de plots de ciment et de terre cuite, isolation phonique des étages par application sur dalle béton de 0.03 de Macaflor et d'une chape ciment de 0.03 sous linoléum, charpente bois, isolation thermique sur dalle des combles par matelas de soie de verre. Les combles ne sont pas accessibles aux locataires. Chaque appartement a un canal de fumée, l'amenée du gaz et du courant force.

La surface du sol acquise pour les quatre bâtiments de la première étape est de 6390 m² à Fr. 18.—. La surface construite est de 1255 m² env. Le cube des constructions est de 21 000 m³ soit 5250 par bâtiment. Le prix du m³ devisé à Fr. 88.— a été déterminé effectivement après établissement des comptes à Fr. 83.90. Le coût des bâtiments est de Fr. 1 762 000.— environ.